

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14/12/2021

Le 10/12/2021, convocation a été adressée individuellement à chaque membre du conseil municipal, pour la réunion du 14/12/2021 ; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Martine BAURIN - Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE – Isabelle DELOBEL - Dominique BUSSIGNIES - Brigitte HARLAUX – Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - François LO PRESTI - Thomas HALLUIN - Mathilde POLACCI - Florence LIENARD

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Jean Marc BERNARD qui a donné procuration à Didier Lenne

Isabelle HUBLART qui a donné procuration à Didier Lenne

Freddy SZYMCZAK qui a donné procuration à Dominique Bussignies

Secrétaire de Séance : Thomas HALLUIN

ORDRE DU JOUR :

- DM 4 au BP 2021 ;
- Adhésion au renouvellement de groupement de commande auprès de Valenciennes Métropole ;
- Subvention 2022 DETR ;
- Subvention 2022 DSIL ;
- Délégation de signature concernant la Convention Territoriale Globale (CTG) auprès de la CAF ;
- Convention avec l'Office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre du CLAP : Comité Local d'Aide aux Projets ;
- Organisation du Temps de Travail au 01.01.2022 dans la fonction publique territoriale ;
- Création de 1 poste adjoint technique communal ;
- Questions diverses.

Après lecture, le compte rendu de la séance du 16.11.2021 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

DM 4 au BP 2021

Après explications données par M. Marchal, et après en avoir discuté, les membres acceptent, à l'unanimité, les virements de crédits suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapt/art	designation	montant	Chapt/art	designation	montant
2158/21	matériel divers	10 000,00			
2313/90	ecole de l'aunelle	15 500,00			
1641	rembt emprunts	- 25 500,00			
	TOTAL	-		TOTAL	-

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapt/art	designation	montant	Chapt/art	designation	montant
6411	personnel titulaire	- 8 000,00			
66111	interets réglés à l'échéance	- 20 000,00			
60612	energie-électricité	28 000,00			
	TOTAL	-		TOTAL	-

Subvention 2022 DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux)

L'Assemblée, après en avoir discuté, à l'unanimité :

- adopte le projet de changement des châssis et des portes vitrées de la salle polyvalente pour un montant de 106 536.26 € ttc, soit 88 780.22 euros HT ;
- arrête le plan de financement joint ;
- sollicite la subvention DETR 2022 pour un montant de 39 951.10 € ;
- et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce projet.

Subvention 2022 DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

L'Assemblée, après en avoir discuté, à l'unanimité :

- adopte le projet d'extension de l'école maternelle et de la cantine de l'école de l'Aunelle un montant de 511 112.74 € ttc ;
- arrête le plan de financement joint ;
- sollicite la subvention DSIL à hauteur de 170 370 ,91 € ;
- et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce projet.

INTERCOMMUNALITE

Adhésion au renouvellement de groupement de commande auprès de Valenciennes Métropole

Après avoir expliqué que la commune peut choisir dans un catalogue de service informatique, les prestations qui seront assurées par le service commun 'numérique et informatique' de la CAVM, et ce suivant les spécificités des communes adhérentes, et suivant les modalités définies par les contrats,

et en avoir débattu, l'assemblée autorise, à l'unanimité, M. Le Maire à signer la convention pour l'instauration de prestations de services informatiques avec Valenciennes Métropole, ce suivant le catalogue de services de la CAVM.

Délégation de signature concernant la Convention Territoriale Globale (CTG) auprès de la CAF du NORD

A la demande M. Soigneux, Président de l'APER, l'Assemblée autorise, à l'unanimité, M. Le Maire à signer la Convention Territoriale Globale – CTG qui a pour but d'apporter un appui financier aux familles du territoire, grâce à un engagement conjoint de la CAF du Nord et de la collectivité par le biais d'une démarche de diagnostic partagé et de projet à l'échelle intercommunale.

Convention avec l'Office Valenciennois de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre du CLAP : Comité Local d'Aide aux Projets

M. Le Maire rappelle que le CLAP est une émanation de l'OVJS, pour apporter aide technique et financière aux jeunes âgés de 16 à 30 ans. Les deux déléguées sont Me Martine BAURIN en qualité de déléguée élue et Me Juliette BERNARD, référente technique, pour la commune. La participation de la commune est de 0.15 cts d'euros par habitant.

Après en avoir discuté, l'Assemblée autorise, à l'unanimité, M. Le Maire à signer la convention ad'hoc.

AFFAIRES COMMUNALES

Organisation du Temps de Travail au 01.01.2022 dans la fonction publique territoriale

M. le Maire explique que la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures et un retour obligatoire aux 1607 heures.

Il convient dès lors d'établir le décompte du temps de travail des agents publics sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, ce pour une entrée en vigueur au 01.01.2022.

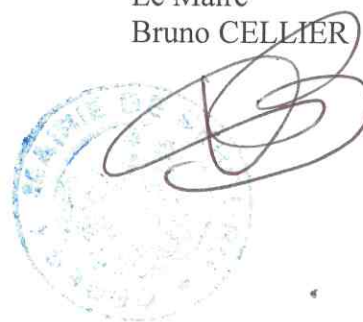
Le CTPI comité technique paritaire intercommunal, placé auprès du CDG59, réuni le 18/10/2021, ayant validé la proposition établie pour les agents de la commune de Sebourg ; l'Assemblée peut entériner, à son tour, cette délibération.

Après discussions et vote, l'assemblée valide, à l'unanimité, la proposition de mise en place des 1607h annuelles.

Création de 1 poste adjoint technique communal

L'Assemblée donne, à l'unanimité, son accord à la création d'un poste d'adjoint technique au 01.02.2022 pour 27h/semaine.

Le Maire
Bruno CELLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Cellier', is written over a circular blue official stamp. The stamp contains some illegible text, likely the name of the commune and the title of the signatory.